



## Assises Juridiques du Bâtiment et des Travaux Publics

jeudi 24 novembre 2022



### VOUS ACCUEILLIR SEREINEMENT

Nous sommes heureux de vous pouvoir enfin vous retrouver !

Votre sécurité étant notre priorité, nous mettons en place tout le dispositif nécessaire pour vous accueillir dans les meilleures conditions

[Télécharger notre protocole sanitaire en PDF](#)

### Durée de la formation :

**Domaine de compétences :** Droit immobilier

**Niveau de formation :** Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

## PUBLIC & PRE-REQUIS

### VOUS ETES CONCERNE

Cette journée d'étude s'adresse aux professionnels : avocat, notaire, directeur des affaires juridiques, juriste d'entreprise, de banque et d'assurance, expert judiciaire et d'assurance, assistant juridique, Maître d'ouvrage, sous-traitant, responsable du contentieux, chargé de recouvrement, responsable immobilier, promoteur, constructeur, entreprise de second oeuvre, bureau d'étude, chefs de juridiction, professeur, BIM manager, architecte, dirigeant d'entreprise, risk manager, qualité et conformité, acteur du secteur de l'énergie.

**Cette formation valide 7 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats**

### PRE-REQUIS

Etre un professionnel du droit (juriste, avocat, magistrat, expert judiciaire...)

Avoir des connaissances solides en droit de la construction et/ou certificat de spécialisation en droit de la construction est recommandé

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Où ?

Fédération Nationale des Travaux Publics  
3 rue de Berri, 75008 Paris

### Comment ?

#### Accessible aux personnes en situation de handicap

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter NACHI Farah - [fnachi@lexposia.com](mailto:fnachi@lexposia.com) - 01 44 83 66 74

### PASS SANITAIRE

Dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, la présentation d'un pass sanitaire sera obligatoire pour accéder à la FNTP à Paris, pour toutes les personnes de 18 ans et plus.

### Contact

Laura Hong - 01 44 83 66 76 - [lhong@lexposia.com](mailto:lhong@lexposia.com)

## METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

### METHODES MOBILISEES

Formation en présentiel et en digital avec l'intervention de plusieurs intervenants apportant leurs connaissances et retours sur expérience durant les tables rondes et interventions.

Points forts : interactivité, questions/réponses avec les intervenants, débats entre les participants.



## Assises Juridiques du Bâtiment et des Travaux Publics

jeudi 24 novembre 2022

Les intervenants peuvent présenter un support powerpoint qui vous sera remis après la formation, sous réserve d'avoir obtenu leur accord.  
Après la formation, il vous est possible de visionner le replay vidéo depuis votre compte personnel.

### MODALITES D'EVALUATION

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit afin de disposer des compétences nécessaires pour suivre cette formation.

Durant la formation, il vous est possible de poser vos questions aux intervenants ou aux autres participants.

A la fin de la formation, un questionnaire de fin de formation vous sera remis afin d'évaluer que vous avez atteint les objectifs fixés.

Aussi, un questionnaire d'évaluation à chaud sera à remplir par vos soins afin d'évaluer notre formation.

Il vous sera indispensable de compléter ces deux questionnaires afin d'obtenir votre attestation de présence et attestation de réussite.



# Assises Juridiques du Bâtiment et des Travaux Publics

jeudi 24 novembre 2022

## PROGRAMME DE L'EVENEMENT